

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

MARDI 22 MARS 2016

La séance débute à 19h00

Participants : M. Grandvillemin, représentant de la mairie de Hanches , Mmes les représentants de parents d'élèves , Mmes et Mr les enseignants, Mme Thénault, directrice du centre de loisirs et du restaurant scolaire, Mme Bientz, directrice du groupe scolaire.

Excusés : Mme Ferant IEN

Non excusés : /

L'ECOLE

PPMS

Mme Bientz est dans l'obligation de présenter le Plan Particulier de Mise en Sécurité. Elle signale qu'une des particularités de l'école est la présence de nombreuses fenêtres et baies vitrées.

Un entraînement de PPMS classique a été mis en place en décembre avec un confinement de 30 minutes. L'alerte a été difficile à mettre en place car il n'y a pas de sonnerie spécifique. L'utilisation des téléphones portables en cours n'a pas été pertinente pour cette alerte.

Il y a obligation de faire deux simulations par an.

Mme Bricout s'interroge sur la mise en place d'une chaîne téléphonique. Mme Bientz souhaite mettre en place ce type de communication à compter de la prochaine rentrée. Un représentant par classe pourrait

être une solution. Mme Clot suggère la création d'un groupe de sms pour éviter les problèmes de chaînes.

Mme Bricout demande si les trousseaux de secours et l'eau sont présentes dans les classes. Ce n'est pas encore le cas. Par contre, les médicaments des PAI sont dorénavant stockés dans les classes.

Mme Rousseau souhaite savoir quels sont les lieux de confinement. Les classes sont regroupées par deux ou trois dans un lieu fixé au préalable. Les CP, CE1 et CE2 ont par exemple été confinés dans le réfectoire. En ce qui concerne le temps périscolaire, les difficultés sont plus importantes sur le temps de midi où la gestion du groupe devra être bien réfléchie.

La mairie a demandé un devis pour la mise en place d'une alarme spécifique pour les confinements (hors alerte attentat).

Mme Bientz et Mme Thénault précisent que le fait que ce type d'exercices devienne régulier permettra de dédramatiser les situations et faire acquérir les bons réflexes.

Wifi

L'équipe enseignante souhaiterait qu'il y ait une connexion wifi dans toutes les classes afin de travailler avec les solutions numériques (Beneylu, Tacit, Calculatrice,...). Le conseil d'école se doit d'informer les parents d'élèves. Les parents donnent leur autorisation à l'unanimité.

La mairie va donc étudier le dossier. La connexion devrait être possible dès la rentrée 2016.

Mme Clot s'interroge sur l'impact de l'arrivée de la fibre sur la commune. M. Grandvillemin n'est pas sûr que le réseau électrique de l'école puisse supporter la fibre. La mairie fera le point avec un spécialiste technique.

Point sur la coopérative scolaire

Mme Bientz tient à la disposition des parents les cahiers de coopérative. Sur le compte OCCE : 1900 euros ; sur le compte USEP : 4000 euros.

Mme Bricout rappelle que les opérations bulbes et chocolats devaient servir aux différentes classes découvertes. Elle souhaite savoir quelles informations faire passer aux parents. Mme Bientz rappelle que certaines dépenses n'étaient pas prévues sur les crédits car et que les subventions du conseil général ont été supprimées. Les bénéfices de ces opérations ont été intégralement utilisés.

Mme Cellier souligne que le mot informant sur le montant des bénéfices était une très bonne initiative. Mme Wagner s'interroge sur les bénéfices de la vente des jouets : 230 euros. Mme Barataud suggère de mettre en place des actions dès cette année pour l'année prochaine. Mme Bricout et Mme Boisset s'interrogent sur la pertinence d'une classe de neige en décalage avec le budget. Mme Boisset propose de partir du budget raisonnable qui peut être demandé aux parents et de choisir la destination en fonction. Il peut aussi être envisagé de faire partir une année sur deux l'ensemble des cohortes de CM1 et CM2.

Pour l'instant les classes et les enseignants n'ont pas encore été répartis. Le sujet pourra être rediscuté lors du prochain conseil d'école.

Les coûts de photocopies

Les impressions des programmes, des évaluations et des cahiers de réussite font monter le budget alloué aux photocopies. Mme Bientz alerte la mairie sur l'impact que cela aura sur le budget de fonctionnement de chaque classe. Mme Cellier suggère de renégocier le contrat de location de la photocopieuse.

Les APC

Les APC ont lieu sur le temps de pause de midi. En cas d'absence de l'enseignant, l'APC peut éventuellement être replanifiée.

Sorties et activités prévues

Classes maternelles

21 avril : rencontres en chantant

7 juin : espace Rambouillet

1er juin : visite des futures Petites sections. Mme Bientz a souhaité que cette visite se fasse sur le temps scolaire pour que l'école soit en activité et pas une école vide.

30 juin : défi technologique au collège pour la classe de MS/GS de Mme Ghali

CE1

31 mai : visite du musée de musique du monde à Montoire sur le Loir.

CP/CP-CE1

Activité rollers tous les vendredis matin (612 euros). Un financement peut être possible par la mairie les prochaines années.

CM2

21 avril ; finale du challenge orthographe pour la classe de CM2 au collège avec une classe de 6ème.

A partir du 18 mai : volley tous les mercredis matin.

26 avril : rencontres avec les écoles du Réseau UNESCO d'Eure-et-Loir à Brou .

30 juin : défi technologique au collège.

A partir du 20 mai : natation à la piscine d'Epernon.

Pour l'école élémentaire :

31 mars : Randonnée de solidarité.

21 avril : rencontres jeux collectifs (Kin ball) CP/CE1

25 avril : rencontres jeux collectifs (Kin ball) CM1-CM2/CM2

26 avril : CP-CE1 rencontres jeux collectifs (Kin ball) CE2-CM1

27 mai : cross

Investissement en informatique et en petit matériel pour la rentrée.

Mme Bientz a fait une demande d'achat de 4 ordinateurs portables pour les enseignants de l'école élémentaire, ainsi que le financement d'une classe par an en TBI.

Dans le cadre du plan numérique, il est possible d'obtenir des aides pour l'achat de matériel informatique, notamment de tablettes. Cette demande doit être conjointe à celle du collège de secteur.

Demande d'achat de petits meubles de rangement pour les classes.

Prévisions des effectifs pour la rentrée

PS	MS	GS		
28	37	38		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
33	34	29	29	36

Mme Chuberre souligne que pour faire la répartition en maternelle, il serait souhaitable de savoir dès à présent si le contrat à temps complet de l'ATSEM remplaçant Mme Laroy sera reconduit. M. Grandvillemin se renseigne mais il semblerait que cela se fera dans le cadre d'un contrat aidé.

Mme Clot souligne que le changement d'ATSEM dans sa classe a été problématique cette année (9 remplaçantes depuis le début de l'année).

Langues vivantes à la rentrée

Il n'y aura pas d'allemand l'an prochain à l'école car il faut des cohortes de 10 enfants minimum. Mme Boisset demande si un sondage a été fait auprès des parents. Cela n'a pas été fait.

Date et organisation de la Kermesse

La Kermesse aura lieu le 1^{er} juillet. Cette année, l'équipe enseignante souhaite que les jeux soient gratuits pour les enfants et que les stands soient tenus par les parents. Les enseignants s'occuperaient des repas et de la buvette. Mme Boisset souligne que la Kermesse était une source de financement non négligeable qui risque de manquer dans le budget de

l'an prochain. La buvette pourra être une source de revenus. Il peut être envisagé de n'offrir qu'un carnet par enfant.

Mme Boisset se pose la question du volontariat des parents et regrette la mixité parents/enseignants. Mme Cellier s'interroge sur l'organisation de la Kermesse du fait de la présence des parents toute la journée pour aider à préparer les stands.

Des réunions d'organisation vont être mises en place par Mme Bientz.

L'équipe enseignante propose la mise en place d'un petit spectacle avec danses et chants.

Portail, digicode à l'entrée de l'école

Le grand portail est réparé : il peut à nouveau être fermé. Il n'y a pas de moteur.

Pour le petit portail, un devis a été demandé mais malgré de multiples rappels, il n'y a pas eu de suite. Un deuxième devis a été demandé, un troisième est en attente. La communauté des Communes du Val Drouette est partie prenante et aura son mot à dire.

La mise en place de ce digicode sera effective mais plus longue que prévue.

Mme Boisset s'interroge sur ce digicode car cela n'avait pas encore été présenté en conseil d'école. M. Grandvillemin explique son fonctionnement. Tous les parents connaîtront donc ce code (identique pour tous).

Les parents d'élèves restent sceptiques.

Mme Thenault cite l'exemple de l'école de Gas qui fonctionne parfaitement.

M. Grandvillemin conclut en signalant que la mairie y travaille et qu'il espère pouvoir présenter une solution au prochain conseil d'école.

Transport scolaire gain financier du passage de 2 cars à 1 car

Le devis du transport permet de constater qu'on est passé de 33000 euros à 17500 euros. Néanmoins le déficit actuel est de 70%. De plus, le transport scolaire va passer sous la juridiction de la Région. Cela laisse à penser que la baisse du prix du car ne sera pas de 50%, d'autant plus qu'il n'y a qu'une cinquantaine d'enfants qui prend le car. M. Granvillemin pourra présenter des informations plus précises quant à la baisse du prix du transport au troisième Conseil d'école.

Aménagement de la cour maternelle

Un projet a été proposé par un parent d'élève. Le budget aurait été de 100.000 euros.

Une autre solution peut être envisagée avec la mise en place de barrières. Une troisième solution serait d'enlever la marche.

Les enseignantes de maternelle proposent une solution qui serait d'utiliser que la cour de derrière et d'y installer un auvent qui permettrait de s'abriter en cas de pluie.

Conseil municipal d'enfants

Le conseil municipal d'enfants de l'année scolaire 2014-2015 s'était relativement mal passé car les enfants élus n'étaient pas forcément très motivés. D'autre part, peu d'élus de la municipalité étaient investis. Enfin, avec le changement de rythme, les commissions avaient lieu le soir après l'école et non plus le mercredi matin. C'était donc difficile pour les enfants de se concentrer sur une tâche après une journée de classe.

Une réflexion est lancée pour trouver un autre mode de fonctionnement.

La boum de fin d'année aura lieu.

Intervention de Virginie Thénault

Certains parents d'élèves sont convoqués jeudi soir car il y a des difficultés avec certains enfants sur le temps périscolaire. Mme Thénault rappelle que le service périscolaire est un service non obligatoire.

M. Grandvillemin et Mme Bientz seront également présents à cette réunion.

Mme Boisset s'étonne qu'il n'y ait eu aucune alerte au préalable. Mme Thénault rappelle que les élèves concernés sont connus depuis la maternelle. Mme Clot souligne que le problème n'est pas de savoir s'il y a eu une alerte préalable, le problème est de savoir que ces enfants ont un problème de comportement.

Fin de la réunion à 22h00

V. Bientz – directrice